Madame, c'est vous le chef ?

Autor(en): **Ruchti, Nicole**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-279830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

crée à la grève des femmes? Notre enquête n'a rien révélé de très encourageant. Rappelons que l'interlocuteur des deux employées avait promis (devant la caméra de *Temps présent*) un réexamen de leur salaire en fonction de celui de leurs collègues masculins. Pour l'une d'elles, la question de l'égalité semble être dépassée – du moins aux yeux de l'intéressée – puisque elle n'a plus aujourd'hui de collègue masculin faisant un travail identique au sien...

Elle espère toutefois encore une augmentation de salaire avant la fin de l'année, mais en tant qu'augmentation, ou adaptation au renchérissement, et non plus en tant qu'égalisation.

«Je l'espérais encore ce mois-ci, nous a-t-elle répondu fin octobre, mais j'ai reçu ce matin ma fiche de paie, qui ne révèle aucun changement... J'attends la fin de l'année pour revenir à la charge, mais c'est vrai que nos revendications tombent au mauvais moment: c'est la récession, et l'on parle de licenciements...»

Pas le moment non plus, sans doute, pour la deuxième employée, responsable d'atelier dans la même usine. Une différence de 10% a été constatée entre son salaire et celui de ses collègues masculins occupant, ou ayant occupé, le même poste qu'elle.

D'autre part, contrairement à plusieurs de ses collègues féminines, elle possède un diplôme qui exclut toute discrimination en fonction de ses qualifications. «Ils nous ont dit qu'il fallait attendre; alors, ne voyant rien venir en septembre et en octobre, j'espérais pour le 1er novembre.» En vain; sa dernière fiche de paie n'a annoncé aucun changement, et ses derniers espoirs se reportent, pour elle aussi, sur la nouvelle année...

Souvenirs, souvenirs...

Pour le moment, les traces les plus tangibles du 14 juin sont les publications auxquelles la grève a donné lieu. Un livre vient de paraître aux Editions d'En Bas, intitulé *Mieux qu'un Rêve, une Grève* (voir photo). Une exposition de photos a lieu en ce moment à la Galerie Basta à Lausanne (voir p. 28).

Le collectif genevois du 14 juin prépare de son côté une brochure recensant les manifestations qui se sont déroulées dans le canton ce jour-là.

Il souhaite recueillir également des témoignages, des souvenirs et des photos. Toutes contributions seront bienvenues, dans la mesure où elles parviennent le plus rapidement possible au collectif de rédaction.

(Contact: Alda de Giorgi, 17, rue des Grottes, 1202 Genève.)

Corinne Chaponnière

Diem Huyen Dentan.

Madame, c'est vous le chef?

Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les entreprises ou les administrations requiert des qualités athlétiques.

«On n'a rien sans rien» dit le dicton populaire. D'accord, mais quand le parcours professionnel de Madame est semé d'embûches, on peut légitimement être habitée d'un sentiment d'injustice, pire, d'impuissance. Après le fameux: «mais que veulent-elles donc?», on entend ça et là: «mais que veulent-elles *encore*?»

Le mouvement Des paroles aux Actes – plus connu sous le nom de Pacte – né en 1988 en Suisse romande a bien compris ce que veulent les femmes: une égalité des chances dans l'accès aux emplois et aux carrières qui paraissent surtout être l'apanage des hommes! Aujourd'hui, plus de 70 entreprises et certaines administrations de toute la Suisse ont adhéré au mouvement, s'engageant par là à tout mettre en œuvre pour promouvoir la collaboration des femmes dans leur entreprise respective.

Récemment, la Ville de Lausanne, membre de Pacte, a tenu à faire le bilan, une année après l'engagement d'une déléguée à l'Egalité. «Peut faire mieux», c'est le bref constat de Madame Dentan... mais il se trouve toujours quelqu'un pour rappeler «qu'avant c'était pire».

Informer tous azimuts, organiser des rencontres et des séances de sensibilisation avec le personnel, étudier la classification des tâches, Diem Huyen Dentan ne ménage ni son temps ni ses efforts. Pourtant ce n'est pas sans ironie que quelques-uns et quelques-unes accueillent ses initiatives. «Il n'est pas rare, précise-t-elle, que certaines femmes arrivées à un poste élevé fassent preuve de désintérêt total voire de mépris à l'égard de collègues féminines désireuses elles aussi d'atteindre un échelon supérieur. Ça laisse perplexe...»

Quant à la campagne menée en faveur de l'utilisation du féminin et du masculin pour la rédaction des offres d'emploi, «on a essayé de la tourner en bourrique», avoue Madame Dentan. Quelques succès tout de même: une inspectrice des denrées alimentaires au Service de l'Hygiène a été nommée l'été dernier. C'est une première! «Il reste fort à faire (suivi d'un profond soupir), car si les inégalités flagrantes n'existent plus, on s'aperçoit tout de même qu'au niveau de la promotion des femmes il faudra encore du temps pour permettre aux mentalités d'évoluer». Et si Madame Egalité avoue ne pas être contre les méthodes douces, elle ajoute aussitôt «à force de ne rien vouloir brusquer, les situations perdurent. Ne doit-on pas parfois donner un coup de pouce au destin plutôt que le subir?»

Passez-moi le patron...

Mireille Schick, elle, n'a pas du tout l'intention de subir quoi que ce soit et elle l'a fait savoir. Invitée à s'exprimer en tant qu'adjointe administrative à la Direction des Travaux de la Ville de Lausanne, elle a retracé le parcours professionnel qui lui a permis d'occuper aujourd'hui une fonction de cadre. Non, à l'entendre, la promotion des femmes dans une entreprise ne coule pas de source, et n'a rien à voir avec un long fleuve tranquille. Il s'agirait plutôt de savoir descendre les rapides sans prendre l'eau. Depuis son arrivée à la Direction des Travaux en 1986, peu de choses lui ont été épargnées, mais son récit empreint d'une immense dose d'humour en a tout de même fait sourciller quelques-uns dans la salle...

Les séances de travail commençaient par «Bonjour Messieurs»..., ou un interlocuteur au téléphone lui demandait de bien vouloir lui passer le patron, Monsieur Schick, etc...

«Les femmes sont réticentes à parler de leur salaire, par conséquent il est difficile de prouver qu'elles sont discriminées, et lorsqu'elles revendiquent leurs droits, elles se font bloquer la promotion!»

De la suite dans les idées, Mireille Schick n'en manque pas. Si sa critique est aisée, elle apporte aussi quelque remèdes, notamment «engager des chefs ouverts d'esprit et ne craignant pas les femmes (sans rire!), et informer les décideurs afin qu'ils luttent contre les réflexes archaïques et tribaux de leurs subalternes».

De ces propos francs et directs, mon voisin, chef de service, ne s'en est pas offusqué. «Pour être clair, c'est clair. Message reçu" a-t-il précisé.

Pour un peu, en bon Vaudois, il m'aurait dit «à la bonne vôtre»! **Nicole Ruchti**